



Traité Brakhot

Michna 5 - Chapitre 7

שתי חבורות שהיו אוכלות בבית אחד--בזמן שמקצתן רואין אלו
את אלו, הרי אלו מצטרפין לזימון; ואם לאו, אלו מזמנין
לעצמן, ואלו מזמנין
לעצמן. ואין מברכין על היין, עד שייתן לתוכו מים, דברי רבי
אליעזר; וחכמים אומרין, מברכין.

Deux groupes ont mangé [séparément] dans la même maison – si petit nombre voit les autres, ils peuvent se joignent [aux autres] pour le zimmoune ; et sinon, ceux-ci font zimmun pour eux-mêmes, et ceux-là font Zimmoune pour eux-mêmes. Et ils ne bénissent pas sur le vin tant qu'ils n'y ont pas ajouté l'eau (Méziga), Ce sont les paroles de Rabbi Eli'ézer ; et les Sages disent, on peut faire la bénédiction.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions